

Au cours des quatre derniers mois, le gouvernement dont je suis membre a réduit de 4,2 milliards de dollars les plans de dépense du fédéral, créé Investissements Canada pour remplacer l'Agence d'examen de l'investissement étranger, gère un fonds de 50 millions de dollars pour les secours à l'Afrique, conclu avec les provinces un accord historique sur la lutte contre les pluies acides et entrepris de mettre un terme aux activités de CANAGREX, du Centre d'information sur l'unité canadienne ainsi qu'à la pratique de Revenu Canada de considérer que les contribuables sont coupables jusqu'à preuve de leur innocence. D'autres modifications importantes de la politique canadienne seront annoncées dans les semaines qui viennent. Mais plutôt que de discuter de ces diverses mesures aujourd'hui, je voudrais vous entretenir d'un processus qui, à ce stade de la vie de notre pays, est aussi important que tout changement d'orientation. Il s'agit du recours à la consultation pour obtenir l'appui du public face aux changements difficiles qui se posent au pays.

Les gouvernements ne sont pas tenus à la consultation. Pendant sept ans, j'ai été chef de l'Opposition dans un Parlement où, à toutes fins utiles, le Gouvernement n'avait pas l'habitude de la consultation. Ce style a créé des divisions permanentes au sein de notre communauté en ce qui concerne les questions énergétiques, la politique budgétaire et le fédéralisme lui-même. Qui pis est, ce style d'affrontement nous a fait perdre de vue l'importance de la conciliation dans les succès qu'a connus le Canada en tant que pays. Je ne parle pas de compromis, si essentiel ce principe soit-il. Je parle de raison et de coopération en tant que moyens d'aider les gens à progresser, et à progresser ensemble.

Le Canada est respecté ailleurs dans le monde pour ces mêmes qualités; il ne faut pas s'en surprendre puisque ce sont des habitudes bien de chez nous. Le nouveau Gouvernement, qui a reçu de sa population un mandat de changement, compte renouer avec cette tradition canadienne de s'unir devant l'avenir. Comme la consultation rend le changement possible, nous comptons y recourir souvent.

On m'a confié la responsabilité des relations du Canada avec l'étranger. Nous avons promis un examen public fouillé de ces relations, et ce processus s'anorcera bientôt au Parlement. Il n'y a jamais eu de revue parlementaire détaillée de la politique étrangère, et ne serait-ce que sous ce seul rapport, cette initiative novatrice sera utile. Mais je vise surtout, par cette initiative, à sensibiliser un plus grand nombre de Canadiens aux changements